



Absence audience tribunal administratif

Par **Majece**, le **01/07/2008** à **09:21**

Bonjour,

Je ne peux pas me rendre à une convocation au tribunal vendredi car je suis seul a mon travail en raison des congés et je ne peux pas m'absenter.

Qui dois-je prévenir pour indiquer mon absence au tribunal et reporter l'audience ?

Merci de vos réponses.